

## DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063

### Le Conseil exécutif,

1. **RAPPELLE** la décision EX.CL/Dec.1164(XL) qui demande à la Commission de l'Union africaine (Commission) et à l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) de conduire le processus d'évaluation du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda (2014 – 2023) et d'élaboration du deuxième Plan décennal (2024-2033) ;
2. **FÉLICITE** les États membres, les Communautés économiques régionales et les autres organes et partenaires de l'UA qui ont contribué et soutenu l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et la formulation du deuxième Plan ;
3. **REMERCIE** le Groupe de travail technique sur l'Agenda 2063, en particulier les partenaires stratégiques de la BAD, du PNUD, de l'UNICEF et de la CEA pour leur soutien à ce projet spécial ;
4. **PREND NOTE** du projet de rapport d'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre (2014-2023) et de l'élaboration du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033)
5. **PREND NOTE** également du rapport du Comité des ambassadeurs et **APPROUVE** les recommandations qu'il contient ;
6. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine et à l'AUDA-NEPAD, ainsi qu'aux partenaires stratégiques de la BAD, du PNUD, de l'UNICEF et de la CEA, de poursuivre les travaux de finalisation du rapport sur le projet spécial en tenant compte de tous les commentaires et suggestions formulés en vue de l'amélioration du projet de rapport d'évaluation du premier Plan décennal et d'élaboration du deuxième plan décennal et de rendre compte à la réunion de coordination semestrielle en juillet 2023 ;
7. **DEMANDE** au Groupe de travail technique (GTT) sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de fournir un appui aux États membres qui n'ont pas soumis leurs rapports de consultation nationale, et à la Commission, aux organes et institutions de l'UA de s'engager dans la formulation, puis dans la mise en œuvre du deuxième plan décennal de mise en œuvre ;
8. **DEMANDE** à la Commission d'aligner et de renforcer la structure de gouvernance pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063, et en particulier la gouvernance de la mise en œuvre du deuxième plan décennal ;

9. **DEMANDE** à la Commission et à l'AUDA-NEPAD de procéder à l'estimation du coût de la mise en œuvre du deuxième plan décennal et d'articuler un modèle de financement solide en collaboration avec les États membres et de tirer parti des multiples instruments de financement novateurs, y compris un mécanisme efficace de mobilisation des ressources et le déploiement d'un soutien technique aux États membres et aux CER.